

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le
6 octobre 2016**

Présidence : Mme Carole Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- Article premier : Le plan de quartier « Bellerive » et son règlement sont adoptés.
- Article 2 : Le conseil communal accepte les réponses données par la Municipalité aux opposants.
- Article 3 : L'entrée en vigueur du plan de quartier « Bellerive » et de son règlement interviendra dès l'approbation par le Chef du Département compétent, sa signature étant réservée.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2016.

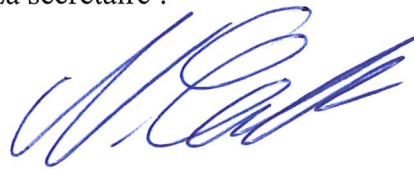
La Présidente :



Carole Schelker



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich